



Les Communes
du
Val d'Anniviers



www.anniviers.org

Questionnaires HES SO – politique communale du

Procès-verbal de la séance du 03.06.08 à 19h au réfectoire du centre scolaire

<u>Présents</u>	Georges-Alain Zuber Nicole Salamin Sylviane Pittet Christophe Clivaz	Stéphane Zufferey Patrick Salamin Marie-Antoinette Delaloye Martine Antonier Tschus	Sylvie Savioz Mireille Melly Francis Salamin Simon Wiget
<u>Excusés</u>	Joël Bonnard Jacky Revey Philippe Chauvie	Manu Broccard Alice Zufferey Olivier Zufferey	Dominique Salamin Laurent Flück
<u>Absents</u>	Eloi Abbé Pierre-Alain Kaufmann Raphaël Zufferey Pierre Casada Gérard Genoud	Claude Buchs Pierre-Yves Stoeri Pascal Bourquin Sonia Bourgeois	Philippe Melly Serge Melly Christian Caloz Walti Zuber

1. Accueil

Georges-Alain Zuber salue les personnes présentes. Le PV du 14.05.08 a été distribué à tous, aucune remarque n'est formulée.

Il est rappelé que suite à la séance du mois de mai, l'HES SO a regroupé les mesures et demandé à chacun de réagir sur les propositions.

Les mesures et leurs commentaires seront parcourues en séance afin de déterminer s'il faut les garder pour la politique communale du tourisme et qui en est responsable.

Le 11 juin, la HES SO présentera les résultats des questionnaires et les propositions de mesures à la Conférence des Présidents.

2. Mesures – Amélioration ou création de produits / infrastructures touristiques

2.1 Mesure proposée : Installer des panneaux lumineux au bord des routes ou au centre des villages pour informer les visiteurs.

Discussion : Il faut éviter la multiplication des panneaux et les placer plutôt dans les lieux stratégiques. Un panneau au départ de la route du Val d'Anniviers serait le bienvenu.

Résultat : il ne s'agit pas d'une mesure de la politique communale du tourisme mais un projet à réaliser sous la responsabilité des SD, en cours par les communes.

2.2 Mesure proposée : Réaliser du matériel d'information (flyer, brochure) par thème (par ex : églises et chapelles, musées et lieux culturels, raquette à neige, vélo,...)

Résultat : Cela est du ressort des SD pour ce qui est de la diffusion d'information. La mesure, pour la politique communale pourrait être : « [améliorer et développer les offres culturelles](#) ».

2.3 Mesure proposée : Fusionner les sociétés de remontées mécaniques.

Discussion : Cela n'est pas un but de la politique communale du tourisme. Ce projet est du ressort des RMA. Les communes ne peuvent qu'influencer les discussions par l'actionnariat.

Résultat : ne pas en tenir compte dans la politique communale touristique.

2.4 Mesure proposée : [Développer des espaces publics conviviaux et animés, notamment en réduisant la circulation.](#)

Résultat : Cela est du ressort des communes et peut être une des mesures de la politique communale. A classer sous le thème de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

2.5 Mesure proposée : Créer une garderie d'enfants ouverte toute la journée (pour les enfants des personnes travaillant dans le secteur touristique et pour les enfants des touristes).

Discussion : Il faut séparer la crèche de Vissoie, pour les domiciliés, qui fonctionne bien et dont le service est étendu (ouverture en période de vacances,...) et les crèches en stations dont l'offre doit être revue et la gestion éventuellement regroupée. L'accueil des nourrissons et des écoliers complètera, à terme, l'offre en place. La commission formation, santé, social... étudie ce dossier.

Résultat : Reformuler comme suit et en tenir compte dans la politique future : « [Pérenniser les structures existantes d'accueil des enfants et développer les structures pour les nourrissons et les écoliers](#) » et « [coordonner les structures d'accueil en station et développer les services de garde à domicile](#) ».

2.6 Mesure proposée : Etablir un plan d'action afin de faire d'Anniviers une commune modèle sur le plan des énergies renouvelables et en faire un USP (Unique Selling Proposition = thème phare) au niveau touristique.

Discussion : Un USP doit être trouvé pour la vallée mais le thème des énergies renouvelables se retrouve partout et n'est donc pas suffisamment porteur. De plus, pour certaines personnes, faire « basculer » la vallée dans les énergies renouvelables n'est pas réalisable et est trop idéaliste.

Résultat : Cela n'est pas une mesure touristique mais sera encouragé par d'autres voies (règlement communal des constructions, étude de circulation, lignes directrices proposées par la commission énergie,...).

2.7 Mesure proposée : Mieux mettre en valeur l'offre de randonnée (par ex. sentiers à thème, bisses, circuit entre les villages, brochures mieux faites,...)

Discussion : le Val d'Anniviers a besoin de chemins horizontaux, larges, faciles et non dangereux. Le développement de deux chemins le long de bisses, serait bienvenu et devrait être prioritaire.

Résultat : Cela peut être gardé comme mesure de la nouvelle politique. Les SD et la commune doivent être les moteurs de cette mesure que l'on pourrait reformuler comme suit : « Développer et pérenniser l'offre de randonnée ».

2.8 Mesure proposée : [Installer des antennes WIFI dans la commune](#) (service pour les touristes et les propriétaires de résidences secondaires)

Discussion : Pour certaines personnes, cela deviendra, à terme, pour les communes, un service à fournir tel que l'éclairage public,... Cela fera partie de l'infrastructure de base d'une station. Les demandes sont nombreuses. Tous sont d'accord de garder ce point comme mesure qui doit être analysée plus en détails.

Résultat : Garder la proposition telle que mentionnée.

2.9 Mesure proposée : [Associer la vallée à un thème fort auquel elle puisse s'identifier](#) (par ex. le bouquetin)

Discussion : Trouver un thème fort est une priorité pour se distinguer des concurrents et s'identifier. Le logo de SAT propose les raccards et le soleil mais peu de produits sont développés autour de ces thèmes.

Résultat : Garder la proposition, développer un thème touristiquement. Du ressort de SAT.

2.10 Mesure proposée : [Prolonger l'ouverture du barrage et des remontées mécaniques plus tard dans la saison d'été \(allongement de la saison\)](#).

Discussion : Cela est en cours et répond à la demande de la clientèle.

Résultat : Garder la mesure. Du ressort des SD (développement d'offres) et des RM.

2.11 Mesure proposée : [Créer un produit d'été pour chaque société de remontées mécaniques](#) (par ex. luge d'été, parc à thème,...)

Résultat : Garder la mesure. Du ressort des SD et des RM

2.12 Mesure proposée : Créer un musée dans les caves blanches de Grimentz.

Discussion : Le lieu n'est pas important ; il faut avant tout compléter l'offre culturelle et regrouper tout ce qui existe en un seul lieu dans la vallée (un espace culturel).

Résultat : Cette mesure a déjà été évoquée précédemment et pourrait être complétée par deux autres éléments : « [développer et mettre en réseau le patrimoine existant \(brochures,...\)](#) » « [encourager la mise en valeur de l'histoire, des bâtiments et de tout autre élément du patrimoine anniviard](#) ».

2.13 Mesure proposée : Créer un centre de bien-être avec piscine, massage et détente.

Discussion : Les piscines existent à Zinal, Grimentz et Vissoie mais sont lourdes à gérer. Pour certains, les Bains de Grimentz permettraient d'affecter les locaux des piscines de Grimentz et Zinal à d'autres buts (salles de conférence,...). Pour d'autres, une piscine par station est primordiale et cet élément doit faire partie de l'offre de base de toute station.

Résultat : la mesure doit être conservée et reformulée comme suit : « Favoriser l'implantation d'un centre thermo-ludique pour la vallée. » Cela est du ressort de la commune mais dépend d'investissements privés.

2.14 Mesure proposée : Installer une Via Ferrata à Zinal

Discussion : Pour certaines personnes, cela serait une offre concurrente à la Via Ferrata de Moiry. Pour d'autres, cela compléterait l'offre et permettrait à Zinal de se profiler un peu plus comme une station de montagne.

Résultat : la mesure doit être gardée et reformulée comme suit : « Favoriser l'implantation d'une Via Ferrata à Zinal ». Une autre mesure peut être proposée : « Encourager la station de Zinal à se profiler comme station de montagne et développer des offres autour de ce thème ». Ces mesures sont du ressort des SD et du bureau des guides.

2.15 Mesure proposée : Créer un vrai centre sportif centralisé.

Discussion : Cela coûte trop cher et n'attire pas une nouvelle clientèle.

Résultat : Remplacer la mesure proposée par : « Favoriser l'utilisation des salles de gym existantes ».

3. Mesures – Aménagement du territoire et urbanisme

3.1 Mesures proposées : Limiter la croissance du nombre de résidences secondaires par un contingentement (nombre maximal de m2 par an dédiés aux résidences secondaires). Inciter les propriétaires de résidence secondaire à mettre leur bien en location par l'introduction d'une taxe (ceux qui ne mettent pas en location paient une taxe).

Résultat : ces points sont traités par la commission aménagement du territoire et pourraient être formulés sous forme de mesures comme suit : « limiter la croissance du nombre de résidences secondaires » « inciter les propriétaires de résidence secondaire à mettre leur bien en location ».

3.2 Mesure proposée : Fixer à moyen terme une limite quantitative du nombre maximal de lits touristiques.

Résultat : cela n'est pas nécessaire car d'autres moyens permettent de réglementer. Ne pas reprendre.

3.3 Mesure proposée : Alimenter un fond de soutien pour la rénovation d'hôtel existant ou la création de nouvel hôtel (par ex. par une taxe communale sur l'achat de résidences secondaires).

Discussion : Tous sont d'accord pour dire que l'hôtellerie est un problème en Anniviers et, plus largement, en Valais (hormis le haut). Pour certains, il faut pouvoir aider par divers moyens : octroi d'indice, bloquer des zones pour développer de l'hôtellerie, classer les zones sur lesquelles sont bâtis les hôtels en « zone hôtel » qui ne peut pas être affectée à un autre but,...

Pour d'autres, sans aide financière (fond de soutien, réduction des taxes eau, égout, ordures,...), ce secteur ne durera pas. Ce point dépend en partie de la nouvelle loi sur le tourisme.

Résultat : Mesure à garder, à formuler comme suit : « [favoriser le développement de lits hôteliers et soutenir les structures en place](#) ».

3.4 Mesure proposée : Alimenter un fond de soutien pour la rénovation des appartements de vacances mis en location (par ex. par une taxe communale sur l'achat de résidences secondaires).

Résultat : A supprimer, du ressort des privés qui mettent en location leur bien.

3.5 Mesure proposée : Réglementer de manière plus stricte l'esthétisme des nouvelles constructions afin de maintenir un cadre architectural traditionnel.

Discussion : en cours par la rédaction du futur règlement de construction. A noter que les remarques des touristes et des résidents secondaires, sur ce thème, sont sévères.

Résultat : Mesure à garder, à formuler comme suit : « [La commune doit définir des normes permettant de maintenir le cadre architectural traditionnel](#) ».

3.6 Mesure proposée : Créer une animation (sentier, exposition) autour de l'idée d'un « baromètre » du paysage du Val d'Anniviers montrant l'évolution du paysage dans le temps et son évolution future selon différents scénarios.

Discussion : cela peut être plutôt une offre à développer autour du musée à créer ou par un sentier didactique sur ce thème.

Résultat : Idée à noter mais pas sous forme de mesure pour la politique touristiques communale.

3.7 Mesure proposée : [Favoriser le maintien des activités agricoles afin de sauvegarder le paysage cultivé d'Anniviers.](#)

Discussion : La commission agricole traite de ce thème. Il est reconnu que ce secteur est bien soutenu financièrement par les communes. Il est important de poser des garde-fous dans la politique de soutien aux activités agricoles afin de respecter l'équité avec d'autres branches (hôtellerie,...).

Résultat : Garder la mesure telle que mentionnée.

3.8 Mesure proposée : Aménager un « espace Moiry » qui serait un espace sans trafic et à haute valeur paysagère.

Discussion : Moiry est un des rares glaciers où l'on accède en voiture. Pour certains, ce site – et par ex. les Plats de la Lée – ne sont pas suffisamment exploités touristiquement. Ils pourraient se voir délivrer un label « espace... », « biosphère,... »... pour être mieux mis en valeur. La question de limiter l'accès (interdiction aux transports privés, barrière, autorisations à délivrer,...) est soulevée. Une extension du parc de Finges pourrait être envisagée

Résultat : Cette mesure doit être gardée et pourrait être formulée comme suit « [Valoriser les paysages particuliers d'Anniviers](#) »

3.9 Mesure proposée : Mettre en place une campagne de sensibilisation sur les atteintes à la faune et à la flore provoquées par le ski hors piste.

Résultat : Déjà existant. Ne pas reprendre

3.10 Mesure proposée : Améliorer l'ordre et la propreté à l'intérieur et à l'extérieur des villages.

Discussion : Améliorer surtout l'ordre dans les petits villages.

Résultat : Cela n'est pas une mesure de la politique communale du tourisme.

4. Mesures – Événementiel

4.1 Mesure proposée : Améliorer l'information sur les événements et animations (par ex. informer les touristes ou résidents secondaires avant leur arrivée ; réaliser une « newsletter » pour les résidents secondaires,...)

Discussion : Cela est déjà fait en permanence, tout est à disposition.

Résultat : Ne pas en tenir compte dans les mesures de la politique touristique.

4.2 Mesure proposée : Coordonner les manifestations entre elles au niveau de l'ensemble de la vallée afin d'éviter toute concurrence et d'avoir un programme étalé sur toute la saison.

Discussion : Déjà en cours même si des erreurs persistent. La conférence des responsables d'OT y travaille mais chaque station a besoin d'animation quand les touristes sont là.

Résultat : Ne pas en tenir compte dans les mesures de la politique touristique.

4.3 Mesure proposée : créer un nouvel événement porteur en termes d'image (par ex. un tour du Val d'Anniviers en ski de randonnée sur plusieurs jours, un slow up,...)

Discussion : Les SD y réfléchissent.

Résultat : A laisser et formuler comme suit « [Favoriser la création d'événement porteur en termes d'image](#) »

4.4 Mesure proposée : Organiser un match d'été des génisses.

Résultat : A laisser mais cela est du ressort des syndicats d'élevage ou de la future association des agriculteurs d'Anniviers. Reformuler comme suit : « [Encourager l'organisation de matchs d'été des génisses](#) ».

4.5 Mesure proposée : Organiser une fête d'ouverture de l'été pour allonger la saison.

Discussion : Pas de touriste, pas de nécessité.

Résultat : Ne pas en tenir compte dans les mesures de la politique touristique.

5. Mesures – Mobilité touristique

5.1 Mesure proposée : [Adapter les horaires des bus postaux aux besoins des skieurs](#) (par ex. le matin pas de bus pour se rendre dans une autre station de la vallée).

Résultat : du ressort des RMA en partenariat avec la commune. A garder comme mesure.

5.2 Mesure proposée : [Instaurer la gratuité des transports publics pour les touristes](#) (financés par ex. par un supplément sur le forfait ski, la nuitée,...)

Discussion : La gratuité dérange les personnes présentes pour qui il est préférable de parler de prix attractif. Les parkings payants pourraient financer les bus. La problématique des transports doit être revue de fond en comble par les RMA.

Résultat : La mesure doit être conservée.

5.3 Mesure proposée : [Développer les offres combinées transport public + entrée à différentes attractions](#) (musées, piscines, minigolfs,...)

Résultat : Cela est du ressort de SAT et doit être conservé comme mesure.

5.4 Mesure proposée : [Réduire la circulation en station et favoriser la mobilité douce](#) (piétons, cyclistes,...)

Résultat : A laisser comme mesure, lier avec la réflexion générale sur les transports.

5.5 Mesure proposée : [Mettre en place des bus électriques dans les stations.](#)

Résultat : A laisser comme mesure, lier avec la réflexion générale sur les transports

5.6 Mesure proposée : [Réactiver les réflexions sur l'amélioration de l'accès depuis la plaine](#) (route des fonds, téléphérique, funiculaire,...)

Discussion : Utiliser la route actuelle comme « route panoramique » et prévoir un accès rapide par les fonds.

Résultat : A laisser comme mesure, lier avec la réflexion générale sur les transports

5.7 Mesure proposée : Mettre en place un plan d'action afin d'aider les touristes, lorsqu'il y a des chutes de neige abondantes, à mettre les chaînes sur leur véhicule.

Discussion : Avoir une aire de chaînage au fond de la vallée (en cours).

Résultat : Ne pas noter comme mesure.

6. Mesures – Agritourisme

6.1 Mesure proposée : Favoriser le logement à la ferme (par ex. soutien aux agriculteurs désirant diversifier leur activité dans l'agritourisme)

Discussion : l'agritourisme ne sauvera ni le tourisme, ni l'agriculture en Anniviers.

Résultat : Ne pas noter ce point comme mesure de la future politique communale.

6.2 Mesure proposée : Mieux vendre les produits du terroir (par ex. création d'un logo « produit du Val d'Anniviers », regroupement des produits dans une Maison du Terroir,...)

Discussion : Les Saveurs d'Anniviers existent déjà mais peinent par manque de produits.

Résultat : Ne pas noter ce point comme mesure.

6.3 Mesure proposée : Concrétiser le parc animalier de St-Jean

Résultat : A garder et reformuler : « [Favoriser la concrétisation du parc animalier de St-Jean](#) ».

6.4 Mesure proposée : Sensibiliser les anniviards à l'accueil chez l'habitant (bed & breakfast)

Résultat : ne pas en tenir compte dans les mesures, pas le rôle de la commune.

7. Mesures – Intégration des jeunes dans l'économie touristique anniviarde

7.1 Mesure proposée : [Sensibiliser les jeunes à l'importance du tourisme par le biais de l'école obligatoire](#) (par ex. cours sur le tourisme, visites d'entreprises touristiques, stages de quelques jours,...)

Discussion : Existe déjà mais possibilité d'en faire davantage.

Résultat : Garder cette mesure. La commune doit continuer à encourager le centre scolaire dans ses efforts de sensibilisation aux divers métiers.

7.2 Mesure proposée : [Organiser en collaboration avec les associations professionnelles une journée des métiers du tourisme pour les jeunes anniviards.](#)

Résultat : Garder cette mesure.

7.3 Mesure proposée : Favoriser l'engagement des jeunes de la vallée auprès d'entreprises touristiques pendant les vacances d'été (stages d'été)

Discussion : Cela dépend de la volonté des entreprises privées.

Résultat : Ne pas noter dans les mesures de la politique communale du tourisme.

7.4 Mesure proposée : Offrir des logements meilleurs marchés aux jeunes anniviards travaillant dans le secteur touristique.

Discussion : la commission aménagement du territoire traite de la problématique du logement des jeunes, sans vraiment entrevoir de solutions. Une mesure peut cependant être ajoutée sous le chapitre « Aménagement du territoire et urbanisme ».

Résultat : Mesure proposée : « [Favoriser les zones réservées pour l'habitat à l'année](#) »

8. Mesures – Offre touristique pour les séniors

8.1 Mesure proposée : Organiser des activités groupées régulières pour les séniors (par ex. visites de musées, thés dansants,...)

Discussion : Aucune des mesures proposées dans ce chapitre n'est retenue car elles ne concernent pas la politique communale du tourisme.

8.2 Mesure proposée : Mettre en place un réseau pédestre dédié aux séniors (chemins larges et facilement accessibles, peu de déclivité, bancs pour se reposer,...)

8.3 Mesure proposée : Créer un tour du Val d'Anniviers en bus combiné avec la visite de différentes attractions.

8.4 Mesure proposée : Organiser un concours de ski pour séniors

8.5 Mesure proposée : Faire participer les séniors à l'entretien des sentiers pédestres et des bisses ou aux travaux agricoles.

9. Mesures – Autres thèmes

9.1 Mesure proposée : Ecologie : chauffage aux pellets, déchetterie, lampes publiques éteintes pendant la nuit, mise en place de réseau séparatif,...

Discussion : cela n'est pas du domaine touristique à moins de développer un USP autour de ces thèmes.

Résultat : Mesure à ne pas reprendre dans la politique communale du tourisme.

10. Conclusions

Les mesures retenues sont :

1. améliorer et développer les offres culturelles

2. développer des espaces publics conviviaux et animés, notamment en réduisant la circulation
3. pérenniser les structures existantes d'accueil des enfants et développer les structures pour les nourrissons et les écoliers
4. coordonner les structures d'accueil en station et développer les services de garde à domicile
5. développer, soutenir et pérenniser l'offre de randonnée
6. installer des antennes WIFI dans la commune
7. associer la vallée à un thème fort auquel elle puisse s'identifier
8. prolonger l'ouverture du barrage et des remontées mécaniques plus tard dans la saison d'été (allongement de la saison)
9. créer un produit d'été pour chaque société de remontées mécaniques
10. développer et mettre en réseau le patrimoine existant (brochures,...)
11. encourager la mise en valeur de l'histoire, des bâtiments et de tout autre élément du patrimoine anniviarde
12. favoriser l'implantation d'un centre thermo-ludique pour la vallée
13. favoriser l'implantation d'une Via Ferrata à Zinal
14. encourager la station de Zinal à se profiler comme station de montagne et développer des offres autour de ce thème
15. favoriser l'utilisation des salles de gym existantes
16. limiter la croissance du nombre de résidences secondaires
17. inciter les propriétaires de résidence secondaire à mettre leur bien en location
18. favoriser le développement de lits hôteliers et soutenir les structures en place
19. la commune doit définir des normes permettant de maintenir le cadre architectural traditionnel
20. favoriser le maintien des activités agricoles afin de sauvegarder le paysage cultivé d'Anniviers
21. valoriser les paysages particuliers d'Anniviers
22. favoriser la création d'événement porteur en termes d'image
23. encourager l'organisation de matchs d'été des génisses
24. adapter les horaires des bus postaux aux besoins des skieurs
25. instaurer la gratuité des transports publics pour les touristes
26. développer les offres combinées transport public + entrée à différentes attractions
27. réduire la circulation en station et favoriser la mobilité douce
28. mettre en place des bus électriques dans les stations
29. réactiver les réflexions sur l'amélioration de l'accès depuis la plaine
30. favoriser la concrétisation du parc animalier de St-Jean
31. sensibiliser les jeunes à l'importance du tourisme par le biais de l'école obligatoire
32. organiser en collaboration avec les associations professionnelles une journée des métiers du tourisme pour les jeunes anniviards
33. favoriser les zones réservées pour l'habitat à l'année

D'autres idées ont émergé et même si elles ne peuvent pas être retenues comme mesure de la future politique touristique, elles ne doivent pas être jetées au fond des tiroirs mais discutées au sein des SD, conseil,... Certaines d'entre elles ressortent des questionnaires et pourraient être facilement applicables.

A chacun de réfléchir à d'éventuelles mesures complémentaires avant que le document ne soit finalisé.

Il est proposé que chaque commission fasse un plan d'action à 5 ans (ou 4 ans) afin de prioriser les éléments en fonction de la nécessité.

Fin à 21h30

Pour le PV : Martine Antonier Tschus